



## FORMULAIRE DE DEMANDE D'ACCÈS AUX DOSSIERS DE L'OCIRT DES ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES

### REMARQUES PRÉLIMINAIRES IMPORTANTES :

Le présent formulaire ne vise que les demandes d'accès aux procédures, en cours, de contrôle de l'application de la Loi sur le travail (LTr ; RS 822.11) diligentée par le Service de l'inspection du travail.

Il doit être utilisé par toute association professionnelle (patronale ou syndicale) qui souhaite faire usage de son droit de partie à la procédure au sens de l'article 58 LTr.

### OBJET DE LA DEMANDE

Le soussigné demande l'accès au dossier suivant :

Nom du dossier : .....

Objet de la procédure : .....

### AUTEUR DE LA DEMANDE

La demande est formulée par (une seule coche possible) :

Une association professionnelle représentant des travailleurs/employeurs intéressés au sens de l'article 58 LTr, pour son propre compte

*Nous vous rappelons que les informations et pièces auxquelles vous aurez accès à ce titre ne pourront pas être utilisées dans le cadre de la défense individuelle de l'un de vos membres.*

Une association professionnelle en tant que mandataire<sup>1</sup> d'un travailleur<sup>2</sup> de l'entreprise visée par la procédure dont la consultation est requise (*renseigner les champs ci-dessous*)

Identité du travailleur représenté (prénom, nom) : .....

Le travailleur représenté est-il actuellement employé de l'entreprise :  OUI  NON

**Identité et coordonnées de l'auteur de la demande :**

Raison sociale : .....

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Téléphone : ..... E-mail : .....

**Signature de l'auteur de la demande :** .....

**Date :** .....

<sup>1</sup> Une procuration doit être obligatoirement annexée au formulaire.

<sup>2</sup> L'attention des travailleurs d'une entreprise visée par une procédure est attirée sur le fait qu'ils ne disposent en règle générale pas de la qualité de partie à ladite procédure, et qu'en conséquence l'accès au dossier leur est refusé.